



## La Lettre du Maire

n° 06 - AVRIL 2016

### Edito de Pascal LELIEVRE :

- ✦ Comme vous avez pu le lire dans la presse, le carré militaire du cimetière de Solesmes a besoin d'une rénovation. Daniel Leroy, Président du Souvenir Français de Solesmes, qui est chargé de son entretien, a manifesté son découragement. En effet, le bureau de son association attend depuis 5 ans l'autorisation de la Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives (DMPA), seule à pouvoir décider de la réalisation de ces travaux. Le carré militaire de Solesmes, créé en 1915, comptant 105 tombes, est le deuxième plus grand du département. Le Souvenir Français peut compter sur le soutien de la Municipalité de Solesmes et j'espère que cette rénovation soit réalisée avant 2018, année clôturant les cérémonies du centenaire de la guerre 1914-1918 !
- ✦ Pour la 12<sup>e</sup> année consécutive, et malgré une baisse continue des dotations de l'Etat, j'ai le plaisir de vous informer que sur ma proposition, le conseil municipal, lors de sa réunion du 21 mars dernier, a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition de la commune de Solesmes en 2016.
- ✦ Les travaux suivants sont envisagés cette année : Rénovation des trottoirs et aires de stationnement du bas l'allée de Galichon, rénovation et mise aux normes de l'espace Jérôme-Gruet, création d'une aire de jeux au lotissement de Chaillot, réaménagement de l'aire de pique-nique de cri cri plage, etc.

### Mars bleu

C'est une campagne orchestrée par le ministère de la Santé, visant à sensibiliser les français au dépistage organisé du cancer colorectal.



Autorités sanitaires, associations, établissements de santé... Tous se mobilisent !

Avec 42 000 nouveaux cas chaque année en France et près de 18 000 décès, le cancer colorectal reste la troisième tumeur la plus fréquente et la deuxième en terme de mortalité. Par ailleurs, 4 % des hommes et 3 % des femmes développeront un cancer colorectal au cours de leur vie.

**Le dépistage constitue un enjeu essentiel.**

La commune de Solesmes s'est associée à cette campagne grâce à Leïla GUENDIL, responsable de la Ligue contre le Cancer du secteur Sablé : des spots lumineux de couleur bleu dans le hall de la mairie et un drapeau de couleur bleu sur sa façade ont été installés tout le mois de mars.

### La bourse aux vêtements

Du mercredi 16 au dimanche 20 mars la bourse aux vêtements, installée comme chaque année à la salle des fêtes de Solesmes, a permis de proposer à la vente vêtements, chaussures, sacs, etc. la nouveauté cette année : la mise en place d'un rayon adolescents. Ce sont 250 bénévoles qui ont été nécessaires pour son bon fonctionnement. Vous faites un travail remarquable, merci et bravo à tous !



### Inscription pour participer au concours des maisons fleuries 2016

Comme cela a été expliqué dans la Lettre du Maire de décembre 2015 à l'occasion de la remise des prix du fleurissement organisée le 18 novembre dernier : pour participer au concours des maisons fleuries en 2016 qui aura lieu en juillet, il vous est demandé de vous inscrire en mairie en remplissant le bulletin d'inscription que vous trouverez ci-joint.

Mairie : Place Madame Cécile-Bruyère – 72300 Solesmes – Tél : 02.43.95.45.11.

Fax : 02.43.95.24.65. – E.Mail : [mairie.solesmes@wanadoo.fr](mailto:mairie.solesmes@wanadoo.fr)

Site internet : [www.solesmes72.fr](http://www.solesmes72.fr)

## Scrabble : Simultané mondial des jeunes de Solesmes le 12 mars dernier

Bonne chance aux 5 jeunes scrabbleurs de Solesmes Loisirs Culture qui se sont brillamment qualifiés, le 12 mars dernier, pour le championnat de France qui aura lieu à Valdoie (Territoire de Belfort) du 15 au 17 avril prochains.



## Accueil en mairie de Joëlle Delorme après un périple pédestre de 1 000 kms

Partie d'Alès (Gard) le 28 février, Joëlle DELORME, retraitée Solesmienne, a effectué un périple à pied de plus de 1 000 kms.



Adeptes de longues marches, voire de courses à pied de 100 kms, Joëlle a parcouru 30 kms par jour, affrontant la neige, le froid, la pluie, le vent, la solitude et la peur parfois. Ce fut également l'occasion de découvrir de magnifiques paysages et faire de belles rencontres. A son arrivée le mercredi 30 mars à 17 h à Solesmes, accompagnée depuis Précigné de quelques membres du Sablé Jog 72, elle a eu la surprise d'être accueillie en mairie par le Maire, les adjoints de Solesmes, et Patricia ROBUCHON, Présidente du Sablé Jog 72, dont fait partie Joëlle.



## Charlen'auto

Après changement de propriétaire, le garage automobile Charlen'auto s'installe au 3 rue du Rôle à Solesmes. Marc Monnier et Charlene vous accueillent depuis le 11 mars dernier dans le bourg de notre commune.

## .....En bref .....

**Le marché place de la mairie :** N'oubliez pas le petit marché du mercredi matin, (la charcuterie la Jaluère, légumes, miel, fromages,) qui vous accueille sur la place de la mairie.

**Visite chez les Solesmois :** Avec une délégation de notre commune, j'aurai le plaisir d'accompagner la Troupe de Théâtre de Solesmes qui se déplace à Solesmes Nord le week-end du 9 avril prochain.

**Le Manoir de la Cour à Asnières :** Je vous invite à découvrir ce lieu d'histoire qui a ouvert ses portes le 2 avril. C'est une immersion au début du XVIe siècle. Bâtiment aux fonctions politique et économique, demeure seigneuriale puis aristocratique, métairie, logements ouvriers ... Qu'elle fut riche l'histoire de ce Manoir ! Daté de l'extrême fin du 13e siècle, le Manoir de la Cour compte parmi les rares édifices civils non-fortifiés construits à cette période dans le royaume de France et aussi bien préservé aujourd'hui.



## .....Petits rappels.....

**3 infirmières et 1 infirmier** vous accueillent salle Reverdy du lundi au vendredi de 7 h à 9 h et sur rendez-vous le samedi matin, pour vos prises de sang, etc.

**Passage à la télévision Haute Définition le 5 avril** Si, en étant sur la 7 ou la 57 vous ne voyez pas apparaître le sigle HD, il faudra vous équiper d'un adaptateur ou d'un nouveau téléviseur pour pouvoir continuer à recevoir les programmes. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site [www.recevoirtatnt.fr](http://www.recevoirtatnt.fr) ou appeler le 0970 818 818 (appel non surtaxé).

**Informations aux propriétaires de nos amis les chiens :** Nos services vont mettre en place des points de distribution de sacs et poubelles spécialement destinés pour la collecte de déjections canines (Espace Reverdy et place de la mairie). Merci par avance de les utiliser pour le bien-être de tous. D'autre part, afin d'éviter que les aboiements gênent vos voisins, des solutions existent dans le commerce.

**Tonte** Il est rappelé que la tonte est autorisée les jours ouvrables de 8 h 30 à 19 h 30 et le samedi de 9 h à 19 h, et **interdite le dimanche et jours fériés**, comme tous travaux de bricolage et jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage. Cf. arrêté municipal du 31 mai 2001. Le brûlage est interdit, les déchets devant être déposés à la déchetterie.

## .....Les prochains rendez-vous.....

**Le repas des associations :** le vendredi 15 avril à la salle des fêtes de Solesmes.


**L'exposition de la section encadrement :** le week-end des 23 et 24 avril à la salle Reverdy

**Le vide grenier du Comité des Fêtes :** le dimanche 15 mai

**La fête de la St Jean** le samedi 18 juin organisée par le Comité des Fêtes.

**Mairie : Place Madame Cécile-Bruyère – 72300 Solesmes – Tél : 02.43.95.45.11.  
Fax : 02.43.95.24.65. – E.Mail : [mairie.solesmes@wanadoo.fr](mailto:mairie.solesmes@wanadoo.fr)  
Site internet : [www.solesmes72.fr](http://www.solesmes72.fr)**





# Bulletin d'inscription au concours des maisons fleuries 2016

Nom : ..... Prénom .....

Adresse : .....

Tél. : ..... E mail : .....

Souhaite participer au concours « des maisons fleuries 2016 » organisé par la commune de Solesmes. Mon inscription m'engage au respect du règlement du concours ci-dessous.



Signature

## Règlement du concours des maisons fleuries

### Article 1 : Objectif

Le concours des maisons fleuries a pour objet de récompenser les actions menées par les Solesmiens en faveur de l'embellissement et du fleurissement de leurs jardins et balcons. Le fleurissement participe à l'image de la commune, élément essentiel de son cadre de vie. Ce concours est ouvert à tous les habitants de Solesmes désireux de s'investir et de participer à l'amélioration de la qualité de vie de notre commune.

### Article 2 : Organisateur

Le concours est organisé par la commune de Solesmes.

### Article 3 : Inscriptions

Des fiches d'inscription sont disponibles à l'accueil de la mairie et sur le site internet de la commune ([www.solesmes72.fr](http://www.solesmes72.fr)). Les candidats doivent retourner cette fiche, dûment remplie et signée, au secrétariat de mairie, pour le 30 juin (dernier délai) ou par mail à : [mairie.solesmes@wanadoo.fr](mailto:mairie.solesmes@wanadoo.fr)

### Article 4 : Catégories

Le concours comporte 5 catégories :

- 1<sup>ère</sup> catégorie : maisons de bourg ou de lotissement avec jardin visible de la rue
- 2<sup>ème</sup> catégorie : immeubles collectifs ou maisons avec balcon où seuls les murs peuvent être fleuris
- 3<sup>ème</sup> catégorie : hôtels-restaurants
- 6<sup>ème</sup> catégorie : maison de retraite
- 9<sup>ème</sup> catégorie : maisons isolées en campagne.

### Article 5 : Jury

Le jury est composé de 3 personnes extérieures à la commune. Un élu de la commune de Solesmes, sans droit de vote, les accompagne.

### Article 6 : photos

Le jury se réserve le droit de photographier les différents jardins et balcons pour une exploitation éventuelle de ces clichés (projection ou exposition lors de la remise des prix et diffusion dans le bulletin).

Les critères de sélection pris en compte pour la notation sont à votre disposition en mairie et sur le site internet de la commune

